



Secteur Citoyen
Déborah Corten
Responsable Secteur Citoyen
dcorten@evere.irisnet.be
TEL: 02/247.62.32

Pascal Freson
Chaussée de Louvain, 861
1140 Evere

date
V. réf
concerne

Votre question écrite envoyée par mail le 29/10/2017 concernant les mesures prises en prévision de l'ouverture d'un centre pour migrants

Monsieur le Conseiller communal,
Monsieur Freson,

Par la présente, nous accusons bonne réception de votre question écrite du 29/10/2017 concernant les mesures prises en prévision de l'ouverture d'un centre pour migrants.

Voici nos éléments de réponses :

Quant au fait de savoir si une concertation a eu lieu entre les autorités de la Ville, éventuellement de la Région, et les autorités de notre Commune et le cas échéant, le fait de savoir quels sujets ont été abordés et quelles sont/seront les mesures prises.

Nous n'avons pas été concertés par la Ville de Bruxelles pour ce projet. Le centre étant sur son territoire, nous n'avons aucune compétence en la matière. Cependant, le collège des bourgmestre et échevins d'Evere se réunira avec celui de Bruxelles en janvier 2018 afin de discuter du cas de Haren en général et du centre d'accueil en particulier.

Quant aux éventuelles mesures prises au niveau de notre zone de Police, qui pourrait être amenée à intervenir en première ligne ou à une éventuelle concertation entre les zones.
Notre bourgmestre f.f. rencontrera le bourgmestre de la Ville de Bruxelles et les chefs de corps de la zone de Bruxelles Ixelles et de la zone de Bruxelles-Nord le 29 novembre 2017.

Quant au fait de savoir si une communication à ce sujet est prévue avec la Ville en vue de rassurer les riverains et si ceux-ci disposeront, par exemple, des coordonnées d'une personne de contact à la Ville ou auprès de la coordination du centre.
Actuellement rien n'est prévu en ce sens.

Nous espérons avoir répondu à vos questions et restons à votre disposition pour tout autre renseignement. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, Monsieur Freson, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins :

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

D. Borremans

Le Bourgmestre f. f.,

P. Muylle